

Communication de la Municipalité au Conseil communal du 30 août 2023

Communication n° 29/08.2023

Objet: passage inférieur en Monnivert II

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En juin 2021, les CFF ont mis à l'enquête auprès de l'Office fédéral des transports, l'assainissement des passages inférieurs En Monnivert, sans qu'aucun planning précis ne soit convenu.

Ce n'est qu'à mi-mai 2023 que la Municipalité a appris que la date des travaux du passage inférieur En Monnivert II, c'est-à-dire celui situé côté Morges, avait été fixée du vendredi 6 au lundi 9 octobre prochain.

Elle a immédiatement réagi, considérant que de nombreux véhicules sont attendus le samedi 7 octobre en raison du British Car Meeting, et a tenté, sans succès, de faire reporter cet important chantier qui va provoquer des perturbations sur la ligne CFF, mais aussi sur la route cantonale en raison d'un trafic de camions.

Le maître de l'ouvrage n'a malheureusement pas entendu nos arguments. Il a cependant mandaté une entreprise pour gérer ce trafic, limiter le nombre de véhicules lourds (3 et 5 camions) en effectuant des livraisons et/ou extractions de matériaux par le rail. Il a été prévu de ne pas faire venir des camions pendant les horaires de pointe.

Le gabarit routier existant est maintenu en largeur et en hauteur, contrairement au deuxième passage, soit celui côté Genève, pour lequel il est prévu de construire un cadre en béton armé à l'intérieur du passage, afin de préserver la circulation des piétons. Cette transformation est programmée pour 2027/2028, une fois la requalification de la RC1 et de la voie verte effectuées.

Nous regrettons vivement ce manque de collaboration avec les CFF qui ont poursuivi leurs études, sans juger utile de communiquer avec notre Autorité.

La Municipalité

Saint-Prex, le 30 août 2023/AG – 101.02.03

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame Véronique Savioz, Municipale, au 076 417 56 86